

je déclarais à la Chambre que "Nous n'avons pas accepté les explications zambiennes et c'est une des raisons pour lesquelles nous menons l'enquête". En réponse à des questions posées par des journalistes, je répétais le 24 mai que le Gouvernement du Canada n'était pas "satisfait des explications" contenues dans le communiqué zambien du 18 mai et que le haut commissaire, monsieur Broadbridge, avait reçu l'ordre de transmettre les conclusions de monsieur Leith au gouvernement zambien.

Le 24 mai, j'annonçais à la Chambre que le haut commissariat du Canada à Lusaka avait reçu l'ordre de "contacter de nouveau les autorités zambiennes à un niveau très élevé pour leur faire comprendre très clairement que nous considérons cette affaire comme vraiment très sérieuse et que nous voulons voir se continuer l'enquête la plus complète possible. Nous ne sommes pas satisfaits de la déclaration publique qui a été faite et nous n'avons reçu aucune communication directe du gouvernement zambien."

Le 28 mai, je déposais à la Chambre une lettre par laquelle le ministre des Affaires étrangères de la Zambie offrait ses sympathies les plus sincères au gouvernement et au peuple du Canada et aux familles éplorées des deux jeunes Canadiennes. Le 29 mai, la mission du Canada à Lusaka recevait l'ordre de faire part une fois de plus au gouvernement zambien des graves inquiétudes du Canada et de signaler que rien n'indiquait que le comportement des touristes ait été de nature à faire naître des soupçons à leur égard. Le 29 mai, le premier ministre envoyait au président de la Zambie, monsieur Kauda, un message personnel dans lequel il insistait sur les préoccupations du Canada concernant le tragique